

ANNA PARZYMIES

NOMS DE PERSONNES EN ALGERIE

L'étude des noms de personnes ou l'anthroponymie représente un intérêt pour de nombreuses branches de la science humaine comme la linguistique, l'histoire, la sociologie, l'ethnologie etc. Indépendamment de son rôle auxiliaire elle a sa propre importance pratique. Elle peut orienter et mettre sur une base scientifique la codification de la graphie des noms de personnes, ce qui est très utile pour l'administration, en particulier pour l'Algérie où existe le bilinguisme et l'usage parallèle de deux alphabets: arabe et français, et là où l'exactitude de l'écriture et l'ordre de rangement des noms de personnes sont les plus souhaités, notamment dans les fichiers des bibliothèques, dans les bibliographies, encyclopédies, annuaires téléphoniques, etc. La prononciation correcte des noms, surtout étrangers, est indispensable pour les conférenciers, speakers et toute autre personne appelée à parler en public.

L'étude des noms de personnes arabes, à part les renseignements qu'elle nous apporte sur les diverses branches de la science humaine, est aussi nécessaire pour l'élaboration des principes de leur écriture en langue polonaise. Le développement des relations entre la Pologne et les pays arabes, l'importance des problèmes arabes dans la politique mondiale font que des noms arabes apparaissent chaque jour dans la presse, la radio et même dans les belles lettres. Les auteurs arabes sont souvent traduits, commentés et étudiés se faisant ainsi de plus en plus fréquents dans les fichiers de nos bibliothèques. Pour éviter le désordre dans l'écriture de leurs noms, ce qui est un peu le cas aujourd'hui, il faut bien les étudier et les connaître.

Système anthroponymique arabe. Pour comprendre l'appellation

de personnes en Algérie il faut tout d'abord examiner les noms arabes classiques, c'est-à-dire les noms de personnages arabes connus: savants, poètes, hommes politiques, érudits qui ont laissé leurs noms écrits, et les principes généraux du système anthroponymique arabe.

Le nom arabe classique est composé de plusieurs parties — du prénom, du prénom du père et des arrières-grands-pères et des nombreux surnoms.

1. Le prénom. Dans la plupart de cas les Arabes portent des prénoms: du prophète Muḥammad¹, des membres de sa famille ('Aīsa, Ḥadīga), de ses compagnons et premiers khalifs ('Alī), des autres prophètes mentionnés dans le Coran ('Isā). Souvent les prénoms sont relatifs aux attributs de la divinité ('Abd al-Karīm — serviteur du Généreux), ou à la religion en général (Nūr ad-Dīn — lumière de la religion), d'autres évoquent différentes qualités humaines (Ṭāib — bon, Ġamīla — belle).

2. Le prénom du père, souvent aussi les prénoms du grand-père et des arrières-grands-pères successifs, sont ajoutés au prénom avec le mot *-ibn-* (fils de) intercalé. Ex. Muḥammad ibn Muṣṭafa ibn 'Alī.

3. Les surnoms. Les Arabes y distinguent généralement deux genres: *kunīa* (métonymie) et *laqab* (sobriquet).

a) La dénomination dite *kunīa* qui précède toujours le prénom est composée du mot *abu* (père de) ou bien *umm* (mère de). Ex. Abū Bakr, Umm Kaltūm.

b) *Laqab* est le surnom qui tantôt précède la métonymie tantôt suit le prénom joint au prénom du père. Il peut être: une appellation honorifique (*Faḥr ad-Dīn* 'Abdallah...), peut désigner un trait physique (Maymūn ibn Qais *al-A'ṣā* — l'aveugle) ou un trait du caractère, normalement louable (Abū Bakr *Aṣ-Ṣaddīq* — le juste), et enfin peut exprimer la relation de la personne avec: un endroit, lieu de naissance par ex. (At-Tūnisī — de Tunis), une secte reli-

¹ En matière de transcription des noms de personnes je me réfère à la prononciation classique en cas où il s'agit des exemples de la langue classique, en employant le système international de transcription. Les noms algériens ayant une graphie officielle en caractères latins sont écrits conformément à cette graphie accompagnés de leur transcription mise entre parenthèses. En cas de citation les noms ne changent pas de transcription que l'auteur leurs donne.

gieuse (Al-Ḥanafī), une tribu (Al-Qamrī). Ce genre de surnom est appelé *nisba*.

Les noms arabes classiques composés de telle façon sont souvent d'une longueur impressionnante comme par exemple Zīn ad-Dīn Abū al-Walīd Ḥālīd ben 'Abdallah Al-Azhari. On se pose donc la question si, pour remplir le rôle que le nom de personne est appelé à jouer, notamment de distinguer une personne des autres, avait-il besoin d'être si long? Notre pratique quotidienne prouve qu'un prénom plus un nom sont pour cela largement suffisant. D'ailleurs pour une simple distinction les Arabes faisaient usage des noms qui, étant généralement une abréviation du nom complet, dépassaient rarement la longueur du nom moderne. Ainsi le nom cité plus haut appartient au célèbre grammairien Ḥālīd Al-Azhari et c'est sous ce nom abrégé (en ar. *ṣuhra*) qu'il est connu.

Si le nom abrégé joue le rôle distinctif, le nom complet de sa part joue dans un certain sens un rôle biographique. On tire de ce nom de nombreuses informations sur le personnage, telles que le lieu de sa naissance, les prénoms de ses ancêtres, sa tribu d'origine. On arrive même de connaître certains de ses traits physiques et moraux, son appartenance aux sectes religieuses etc. Les deux noms dont les Arabes se servent ont non seulement des fonctions mais aussi des sphères de leurs utilisations différentes. Le nom abrégé a un usage plutôt quotidien, dans la conversation courante tandis que le nom complet est employé dans la plupart des cas par écrit, surtout sous forme d'une signature sur une oeuvre ou un document.

L'existence parallèle des deux noms: l'un sous lequel la personne est connue et l'autre dit complet est la première particularité de l'appellation arabe classique.

Sa deuxième particularité consiste dans le fait qu'il n'est pas un nom patronymique², c'est-à-dire un nom que portent tous les membres d'une famille, qui passe d'une génération à l'autre par

² Malgré que le terme „nom patronymique” soit un pléonasme (le mot „nom” est répété dans la racine du mot grec „patronymique”) il est employé dans cette étude par opposition au „nom qui n'est pas patronymique”. Le terme „patronyme” est l'équivalent de „nom de famille” par opposition au „prénom”. En outre en Algérie le „nom patronymique” est le terme officiel dans l'administration.

la ligne paternelle et sous lequel la personne est enregistrée. Cette dernière condition n'est pas indispensable car le nom patronymique peut bien exister sans être enregistré quelque part. Ainsi chez les Arabes le fils ne porte pas le nom de son père, ni le nom sous lequel son père était connu, ni son nom complet. Seul le prénom du père entre dans la composition du nom complet du fils. Par conséquent le nom d'une personne meurt avec la personne même.

Noms de personnes arabes en Algérie avant la colonisation. Noms écrits. On peut supposer qu'en Algérie, étant donné que le pays a été arabisé à partir du VII^e siècle, avec la religion, la langue et la culture les Berbères arabisés ont adopté aussi les principes arabes de l'appellation des personnes. En effet, en étudiant des noms des célébrités médiévales en Algérie on trouve les mêmes particularités. Voici le nom d'un savant algérien du XIV^e siècle: Abū 'Abdallah Muḥammad al-Ḥasana ben 'Alī ben Maymūn at-Tamīmī al-Qala'ī³.

Dans ce nom, Abū 'Abdallah est la métonymie, Muḥammad est le prénom, après quoi suivent les prénoms du père et des grands-pères. At-Tamīmī est le surnom qui se rapporte à la tribu et al-Qala'ī est le deuxième surnom qui indique le lieu de naissance. Comme cet exemple nous montre, le nom arabe médiéval en Algérie avait les mêmes composants que le nom arabe classique et ne lui cédait pas en ce qui concerne la longueur.

Le nom sous lequel l'individu est connu peut être ou bien des composants du nom complet ou bien un surnom indépendant. Il est habituellement placé après le nom complet, par exemple Abū 'Abdallah Muḥammad ben Ibrāhīm al-Fahrī al-muštahar (connu comme) Al-Wusūlī⁴.

Le nom algérien médiéval ainsi que le nom arabe classique n'est pas un non patronymique. Par exemple le fils de Abū Zakarya Yahya al-Fakkūn se nomme Abū Muḥammad 'Abd al-Karīm⁵.

³ Al-Ġubrinī (Abū al-'Abbās Aḥmad ben Aḥmad Al-Ġubrinī), *'Unwān ad-dirāya fīman 'uriḥa min al-'ulama' fi l-mī'a fi 7 bi Beġ-ġāya*. Taḥqīq Rābah Būnār, Al-Ġazā'ir 1970, p. 94.

⁴ Al-Ġubrinī, p. 184.

⁵ G. Mercier, *Corpus des inscriptions arabes et turques de l'Algérie*, Paris 1902 (Ernest Leroux), p. 19.

Système anthroponymique populaire. Beaucoup plus difficile à étudier à cause de peu de renseignements, est le problème de l'appellation des personnes qui ne se sont en rien distinguées et n'ont pas laissé de traces écrites de leurs noms ce qui est évidemment le cas de la majorité de population.

Il n'était pas d'usage en Afrique du Nord arabe de tenir le registre de la population ce qui nous prive d'une source d'information de premier ordre. Cette lacune est dans une certaine mesure remplie par les noms qu'on trouve dans les épitaphes et les épigraphes algériennes qui, tout en étant très anciennes constituent en même temps un trait d'union entre les noms des gens célèbres et ceux des gens simples. Les possibilités de recourir à cette source d'information sont malheureusement limitées car à peu d'exceptions près, les épitaphes et les épigraphes en question ne sont pas suffisamment étudiées et publiées et en outre beaucoup d'elles ont disparu avec la démolition de nombreuses mosquées et zaouia surtout pendant les premières décennies de la colonisation.

Les noms de toute la population en Algérie ont été enregistrés pour la première fois au moment de la constitution de l'état civil en 1882. A cette occasion quelques rapports, arrêtés et ordonnances ont été publiés qui, sans avoir la valeur des registres d'état civil contiennent de précieux renseignements sur le problème.

Les études à ce sujet font défaut à l'exception de celle de Tabet Elie⁶, fonctionnaire français en Oranie qui ne prétend pas d'être un travail scientifique, son but étant de faciliter la tâche aux commissaires à l'état civil en leurs enseignant les principes élémentaires de l'appellation algérienne.

Nom complet. Partant des sources citées plus haut voyons comment se présente en Algérie, dans l'appellation populaire, la première particularité du nom arabe classique, à savoir l'existence parallèle d'un nom complet et d'un nom sous lequel la personne est connue.

Les registres de l'état civil ne peuvent pas nous renseigner suffisamment sur cette question. Les commissaires à l'état civil qui enregistraient les noms, soucieux de les rapprocher le plus

⁶ Elie Tabet, *Notes sur l'organisation des tribus et l'étymologie des noms propres*, Oran 1882 (Heintz).

possible des noms français, ont réduit les noms composés de plusieurs parties, en cas où ils existaient, à un prénom et un nom simple.

Dans les documents officiels: lois, décrets, ordonnances, arrêtés où le manque d'un nom patronymique est considéré comme un grand inconvénient, on ne parle pas par contre de la longueur du nom et des éléments le composant, ni de l'emploi de deux noms — complet et abrégé.

Le recueil de Gustave Mercier⁷ englobant la période entre le XII^e et XVIII^e s., bien que contenant un nombre limité d'inscriptions, permet d'observer les noms algériens dans leur évolution. C'est une illustration non intentionnelle du processus de leur simplification qui s'exprime dans l'élimination consécutive de certains de ses éléments.

La supposition que pour la grande masse de la population le nom complet était rarement d'usage est aussi justifiée par l'organisation tribale de la société algérienne. Une personne appartenant à une tribu et vivant dans son cadre, à part le prénom, n'avait besoin que d'un seul qualifiant pour être distinguée, soit comme fils ou fille d'un tel, soit par un trait physique, moral ou par sa profession. Au cas où cette personne quittait sa tribu, elle s'identifiait par le nom de la tribu.

Malgré cela, le nom complet était quand même en usage encore au XIX^e siècle. D'après Elie Tabet⁸ il a été composé de 5 éléments, à savoir: 1. la désignation honorifique, 2. le prénom de l'individu, 3. le prénom du père, 4. la désignation patronymique ou de famille, 5. l'indication du lieu de naissance.

En ce qui concerne la désignation patronymique on a constaté qu'elle était employée quand la popularité de la personne dépassait le cadre de la tribu de son origine. L'indication de lieu de naissance n'était d'usage que pour nommer les immigrés. Pour toute appellation honorifique nous avons en Algérie les titres: hadj (*hāǧǧ*) qui est conditionné si ce n'est pas toujours par l'accomplissement du pèlerinage c'est au moins par la conduite exem-

⁷ Voir note 5.

⁸ Elie Tabet, p. 25.

plaire et l'âge de l'individu⁹ et sidi ou bien si (*sayid*) qui „ne s'applique qu'aux personnes considérables et aux marabouts”¹⁰. Ainsi ces désignations honorifiques ne faisaient partie du nom que de personnes d'une certaine importance.

On peut donc conclure que l'usage du nom complet en Algérie au XIX^e siècle dans l'appellation populaire était limité et réservé aux personnes d'un rang social plus élevé.

Patronyme algérien. Pour bien comprendre comment se présente en Algérie la deuxième particularité du nom arabe, le fait qu'il n'est pas patronymique, il faut tout d'abord éliminer un malentendu qui est profondément enraciné dans la conscience populaire algérienne. C'est la confusion entre la désignation patronymique et le nom patronymique. La désignation patronymique est un des composants du nom complet algérien qui se rapporte à la tribu ou à une de ses fractions. Le nom patronymique par contre se rapporte à une famille et il est le seul nom que la personne porte et que sa descendance portera.

La majorité d'enquêtés sur l'existence du nom patronymique en Algérie avant qu'il ne devienne pas obligatoire avec l'application de la loi du 23 mars 1882 répondaient que leurs familles portaient leurs noms actuels depuis toujours. Souvent il exprimaient leur étonnement qu'on peut s'imaginer une personne ou une famille sans nom. En cas de difficultés pour soutenir la thèse que le nom patronymique existait toujours en Algérie, ils évoquaient le nom de tribu.

Ces opinions ne doivent pas étonner car c'est presque un siècle que les Algériens font usage du nom patronymique qui est intégralement lié à leur personnalité.

Un autre facteur qui favorise le maintien de cette opinion est que l'usage du nom patronymique n'était pas une chose inconnue en Algérie avant la colonisation.

Dans le rapport de M. Jacque, fait au nom de la commission

⁹ M. Epalza, *Moriscos et Andalous en Tunisie au XVII^e siècle*, in: Etudes sur les Moriscos en Tunisie, Madrid 1973, p. 137: „On donne souvent ce titre (hadj) au Magrib à des musulmans pieux et d'un certain âge même s'ils n'ont pas réalisé le pèlerinage”.

¹⁰ Elie Tabet, p. 26.

de la Chambre des Députés le 21 février 1881 qui est la base de la loi sur l'état civil, on lit que les Algériens „sont presque tous dépourvus de noms patronymiques ou de famille”¹¹. Cela veut dire qu'il y en avait qui en possédaient un.

La fréquence à présent des anciens noms de famille comme Andaloussi (Andalūsī) qui ne pouvait s'introduire en Algérie plus tard qu'à la première moitié du XVII^e siècle, époque où les derniers immigrés espagnols se sont installés en Afrique du Nord, est encore une preuve de l'existence du nom patronymique avant la colonisation.

Dans son article sur les inscriptions arabes de Mascara Ch. Leclerc¹² cite le nom de l'architecte ayant construit en 1759 la mosquée d'Ain Beida, à savoir: Ahmed ben Mohamed ben Hadj Ahsein ben Sarmachiq (Aḥmad ben Muḥammad ben Hağğ Aḥsein ben Šārmašiq). Dans une autre mosquée de Mascara, l'auteur a trouvé le nom Mohamed ben Sarmachiq (Muḥammad ben Šārmašiq) en tant que signature sous une autre inscription du 1750. De toute évidence le dernier est le fils du premier. Le même nom (Šārmašiq) est cité aussi dans l'extrait d'un jugement publié par le journal „Akhbar” du 1859. Ch. Leclerc signale qu'il existait encore (en 1860) des représentants de cette famille à Tlemcen. Nous voyons que le nom Šārmašiq était transmis d'une génération à l'autre pendant un siècle, donc il était un patronyme.

Qui étaient les Algériens possédant des noms patronymiques? Etaient-ils nombreux? Quelles sont les origines de ce fait qui est en contradiction évidente avec le principe fondamental du système anthroponymique arabe? A quelle époque l'usage du patronyme a-t-il commencé? Est-il dû au développement interne ou aux influences extérieures?

On constate que dans les départements d'Alger, d'Oran et de Constantine les noms de personnes sont généralement composés d'un prénom et d'un nom de famille, très souvent d'ancienne date, tandis qu'à Ghardaïa et dans la région saharienne ils ont plusieurs composants et ressemblent beaucoup plus aux noms arabes classiques. Ceci nous permet de croire que l'appellation arabe tradition-

¹¹ R. Estoublou, A. Lefbure, *Code de l'Algérie annoté*, Alger 1896 (A. Jourdan), p. 568.

¹² Ch. Leclerc, *Inscriptions arabes de Mascara. Mosquée d'Ain Beida*, Revue Africaine T. 4 (1859—60), p. 43.

nelle reste bien vivante dans cette région. C'est la raison qui nous pousse à chercher les causes de l'existence des noms patronymiques dans les influences extérieures qui ont touché beaucoup plus fort le nord que le sud du pays.

Avant d'examiner les influences possibles il faut éliminer de cette analyse l'élément berbère car l'usage du nom patronymique n'existait pas dans sa tradition.

Les Turcs qui étaient maîtres du pays pendant trois siècles ont été un nouvel élément ethnique en Algérie. Mais il est difficile d'admettre qu'ils aurait pu apporter avec eux l'usage du nom patronymique car eux-mêmes à l'époque de l'Empire Ottomane ne le possédaient pas. D'autre part nous disposons d'un témoignage qui laisse supposer que les Turcs ont favorisé l'implantation du patronyme en Algérie. Au terme de ce témoignage „... souvent les indigènes revêtus de fonctions publiques ont annexé à leurs noms le titre de ces fonctions et cette désignation additionnelle fut transmise de génération en génération: ainsi on dit Mohamed Ali Chaouch, Brahim ben Ali Khaznadar...”¹³. Ces titres sont turcs d'origine et les fonctions étaient exercées par des Turcs. Le phénomène de transmission du nom n'étant pas conforme à la tradition turque, il demande une explication qui sera donnée plus bas.

Les esclaves chrétiens qui étaient très nombreux sont le deuxième élément étranger dans la société algérienne. La plupart d'entre eux possédaient des noms patronymiques. Mais leur déracinement des pays d'origine, leur multinationalité et leurs conditions d'esclave ne leur permettaient pas d'inculquer d'une façon suffisamment claire aux Algériens, leurs maîtres, la notion du nom patronymique. L'influence des esclaves dans ce domaine s'est fait sentir quand ces derniers, d'ailleurs très nombreux, se convertissaient à l'Islam. et acceptaient des noms musulmans. Les esclaves convertis ayant le sens de continuité de leurs nouveaux noms, dans les conditions favorables auraient pu contribuer à la propagation du nom patronymique.

Les Andalous¹⁴ bien qu'ayant la même religion et parlant la

¹³ Elie Tabet, p. 38.

¹⁴ Dans la littérature arabe les musulmans de la péninsule ibérique sont appelés al-Andalusi. Au terme français „les Andalous” je donne le même sens.

même langue que la population indigène nord-africaine, était un élément à part parmi cette population. Ils ont commencé à s'installer en Afrique du Nord à partir du XIII^e siècle. Leur exode a duré jusqu'à la première moitié du XVII^e siècle. L'Algérie, surtout la partie nord, a reçu un nombre considérable des réfugiés andalous.

La majorité de la population musulmane en Espagne, constituaient des Espagnols chrétiens convertis à l'Islam. Changeant de religion ils ont adopté des noms musulmans tout en gardant leurs anciens noms espagnols, tel Angelino, Sabarico, Bachcoual, Bargach, Garcia, Qouzman, Sanchoul et bien d'autres. „L'existence et la persistance de ces noms prouvent non seulement un apport considérable de l'élément celt-ibérique dans la race hispano-musulmane, mais encore une influence indéniable sur les conceptions arabes de la généalogie. La race espagnole a imposé au peuple conquérant l'usage du nom de famille”¹⁵.

On peut donc admettre que l'usage du nom patronymique et Algérie est l'effet de l'influence andalouse.

Une fois arrivés en Afrique du Nord les Andalous formaient des colonies. De telle façon, en cherchant à se créer une vie à l'instar de celle qu'ils ont menée en Espagne, ils ont pu garder leurs traditions assez longtemps d'autant plus que l'apport continu de nouveaux immigrants agrandissant leurs colonies a duré à peu près 5 siècles.

Il est évident qu'un tel isolement n'était pas possible à long terme. Ils entrèrent en contact d'abord avec les Turcs non seulement en tant que détenteurs du pouvoir mais aussi en tant que défenseurs de l'Islam menacé par l'Espagne catholique. Etant au service des Turcs les Andalous participaient aux guerres que la Turquie menait avec l'Espagne, et à la course. Combattant contre les Espagnols déjà dans les expéditions des frères Baba Aroudj et Khair ed-Din¹⁶, ils contribuaient aussi à la soumission du

¹⁵ H. Pérès, *La poésie andalouse en arabe classique au XI^{ème} siècle. Ses aspects généraux et sa valeur documentaire*, Paris 1937, p. 254.

¹⁶ F. D. Faedo, *Histoire des rois d'Alger*, Alger 1881 (A. Jourdan), p. 62. „Quand Khair ed-Din était à Tunis il avait sous ses ordres 3 mille Turcs à peine et encore très mélangés avec des Andalous et de Maures”.

pays¹⁷. Laugier de Tassy résume ainsi les rapports entre les Andalous et les Turcs „On ne voit presque dans les villes que des Maures qui ont été chassés d'Espagne. Ils s'y sont établis en faisant la cour aux Puissances Turques”¹⁸.

Ces rapports étaient sans doute renforcés par les mariages des Turcs avec les femmes andalouses. Arrachés de leurs familles et milieux turcs les Janissaires mariés devenaient très réceptifs à toute influence d'ordre familial. Par conséquent les enfants nés dans de telles familles étaient élevés dans l'esprit et dans la tradition que la femme et sa famille imposaient. Puisque l'habitude de se nommer par un nom patronymique est supposée vivante dans le milieu andalous, comme beaucoup d'autres traditions importées d'Espagne, la descendance de ces unions portait des noms patronymiques. Si l'enfant était fils d'un khaznadar (trésorier), on ajoutait à son prénom le mot „khaznadar” qui devenait héréditaire. C'est de cette façon que les noms turcs dérivant d'une fonction passaient souvent de génération en génération¹⁹. Il faut dire qu'un tel nom élevait le rang social de la personne qui le portait ce qui favorisait sa transformation en patronyme. Cela influençait aussi les familles des autochtones d'autant plus que les Andalous et leurs descendances ont commencé à se mélanger avec le reste de la population.

Les noms algériens d'origine espagnole ne sont pas aussi nombreux qu'on aurait pu le juger selon le nombre de familles andalouses installées en Algérie et surtout selon le fait qu'ils étaient patronymiques. Ils proviennent généralement des appellations géographiques: Andaloussi (Andalūsī), d'Andalousie, Kartobi (Kartubī) de Cordoue, Balenci (Balensī) de Valence, Ghernaout (Ġarnāūt) de Grenade, Guechetouli (Qaštūlī) de Castille. Pro-

¹⁷ H. Federmann, *Sur l'histoire et l'administration du beylik de Titeri*, Revue Africaine 1865, p. 280—302: „Il (Baba Aroudj) laissa dans cette ville (Medea) une garnison d'infanterie, turque et quelques-uns des cavaliers, andalous émigrés, que ses galères avaient ramenés d'Espagne à Alger”.

¹⁸ Tassy Laugier, *Histoire du Royaume d'Alger*, Amsterdam 1725, p. 67.

¹⁹ Voir plus haut.

blement il s'était produit un changement des noms espagnols dans le milieu algérien et ce pour plusieurs raisons. D'abord purement linguistique. Pour les autochtones ces noms étaient tout à fait étrangers et difficiles à prononcer²⁰. La deuxième raison est psychologique. Il est fort possible que les musulmans andalous portaient des noms identiques que les esclaves chrétiens et étaient donc intéressés à les changer.

Pour conclure on peut dire que le processus d'implantation du nom patronymique en Algérie qui a commencé avec l'immigration andalouse et se développait lentement pendant toute la durée de la présence turque, a donné ses effets dans les villes où à part les différentes influences extérieures la vie sédentaire constituait une condition favorable. Le reste d'habitants, surtout la population nomade, ne connaissait pas l'usage de nom patronymique.

Nous voyons ainsi que l'appellation en Algérie était différente du modèle arabe classique et en outre non homogène. D'une façon générale on peut dire que les différences existaient entre la population sédentaire des villes du Nord d'un côté et le reste de la population de l'autre pour l'emploi du patronyme, et entre les personnes appartenant aux diverses couches sociales — pour l'emploi du nom complet avec une tendance générale vers son simplification.

²⁰ Dans son livre *Musulmans andalous et Judéo-Espagnols* publié à Casablanca en 1953, J. D. Abbou remarque la même chose pour les noms des juifs marocains émigrés d'Espagne: „Vraisemblablement ils (les autochtones) remplacèrent les noms véritables par d'autres, plus faciles à prononcer", p. 389.

JANA PETROVA

A PROPOS DES LITTÉRATURES MAGHRÉBINES D'EXPRESSION FRANÇAISE

Les pays du Maghreb firent paraître leur première production littéraire continue il y a une vingtaine d'années. Ceci est dû à l'ensemble du développement historique dans le Nord-Ouest africain en général et à sa colonisation française pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle en particulier. Un rôle non négligeable revient à la fois à la lutte de libération nationale dans les années cinquante et soixante de ce siècle.

Vers la fin du XIX^e siècle nous assistons au Maghreb — à la suite des contacts avec la France — à une lente renaissance des activités littéraires, ce n'est cependant qu'à un certain degré de développement (bien que toujours dans le cadre du statut colonial français), au moment où la situation historique et sociale se reflète de façon suffisamment intense dans la conscience de l'homme colonisé, qu'un riche essor littéraire se fit remarquer dans les années cinquante. C'est alors que naquirent des œuvres témoignant de la haine portée à l'égard du colonisateur, du combat de libération nationale, des aspects tant traditionnels que modernes de la vie au Maghreb, des problèmes linguistiques, des liens brisés entre l'homme colonisé et son terroir, du sentiment de l'insécurité personnelle et nationale. Actuellement, cette littérature se développe de manière intense. Elle comprend tous les genres littéraires, poèmes, nouvelles, romans, pièces de théâtre, essais. Une grande partie en est écrite en langue française. L'enseignement, en effet, fut pendant la présence coloniale française soit entièrement français (en Algérie), soit en grande partie français (en Tunisie et au Maroc). Ainsi, l'écrivain tunisien, algérien ou ma-